

Article paru dans le Quotidien *Nikkan Kôgyô Shimbun (Quotidien de l'Industrie)*, le 26/09/2008, page 29.

Traitement des maladies de la peau avec des cellules iPS à l'étude chez une "bioventure" française

I-Stem, une "bioventure" française dont le siège se trouve à Evry, se lance dans la mise au point de nouveaux traitements des maladies de la peau en utilisant des cellules souches pluripotentes induites (iPS), produites à partir des propres cellules des patients atteints de maladies de la peau. Le développement de cette nouvelle thérapie serait rendu possible en établissant un modèle de la pathologie. Aujourd'hui I-Stem étudie quelles seront les dermatoses qui feront l'objet de cette recherche, et envisage également de proposer un traitement similaire pour la chorée de Huntington. Il s'agit en fait d'une application dérivée des techniques de fabrication de médicaments utilisant des cellules souches embryonnaires humaines multipliées en laboratoire. On construit le modèle de la pathologie avec des cellules iPS, qui proviennent du malade lui-même, afin de rechercher la combinaison thérapeutique la plus efficace. Cette méthode reprend le procédé présenté par le Centre de recherche sur les cellules iPS de l'Université de Kyoto.

Créé en 2005, I-Stem a son siège au cœur de Genopôle, qui regroupe dans la banlieue parisienne des entreprises et des laboratoires spécialisés dans les biotechnologies. Ses principales activités sont la recherche de médicaments utilisant les cellules souches embryonnaires humaines et le développement de thérapies pour les maladies génétiques.

Article signé Satoru YOSHIMIZU